

Villa unifamiliale

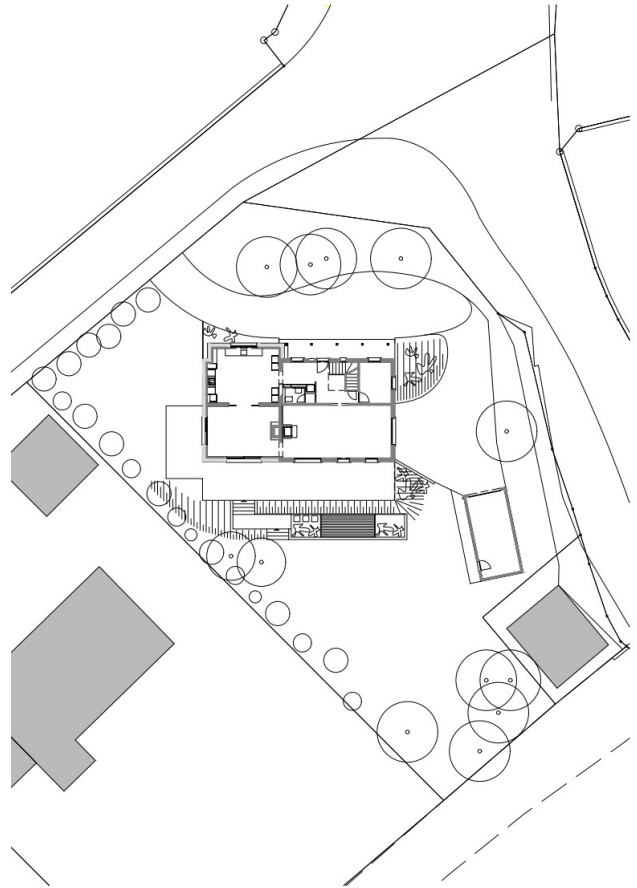
1297 Founex

Conception du projet 2011
Début des travaux mai 2012
Fin des travaux septembre 2013

Maître d'ouvrage Privé
Architecte Marc LUTHI, Arch. EPFL
Ingénieur civil FLK Ingénieurs Civils
Ingénieur CVS ATBA

Budget CHF 1'100'000.-

Surface bâtie 155.00 m²
Volume bâti 1080.00 m³
Surface utile 272.00 m²



DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la transformation et l'extension d'une petite villa construite dans les années 60 afin de pouvoir accueillir une famille avec 3 enfants. Un portique d'entrée sur toute la longueur de la villa, atypique pour l'époque, marque la façade d'entrée.

Le projet d'extension devait selon le souhait du client s'intégrer visuellement avec la villa existante et ne devait pas être traité comme un élément à part. Le client souhaitait aussi conserver l'aspect « country* » de la villa existante. Pour des raisons techniques, épaisseurs d'isolations, le toit de l'extension a été légèrement abaissée par rapport à la toiture existante. La toiture du portique a été prolongée dans l'extension afin de souligner l'horizontalité de la construction et créer un jeu de toitures qui donne un certain cachet à l'ensemble. L'extension contient au rez-de-chaussée la nouvelle cuisine et la salle-à-manger qui est visuellement en prolongement du salon. A l'étage de l'extension la chambre de parents avec en suite salle-de-bains et dressing ont été aménagés. A l'entrée de la villa existante le hall d'entrée avec son escalier en bois d'époque et la double hauteur ont été conservés. Une nouvelle chambre d'amis a été créée dans la mezzanine au-dessus de l'entrée. e bureau à côté de l'entrée a été démolie afin d'agrandir l'espace et permettre de créer une zone dressing d'entrée qui communique directement avec la cuisine et permettre une circulation aisée entre la partie existante et son extension. Les matériaux choisis et la modénature de la façade renforcent le style « country » de la villa.



Un soin particulier a été apporté aux aménagements extérieurs. La zone accès coté rue délimitée par une courbe libre a été réalisé avec du gravier pour souligner le coté « country ». Coté jardin le talus existant a été remplacé par niveau de terrasses qui encrent la villa dans le contexte et permettent un passage subtil depuis l'intérieur de la villa vers le jardin en contre bas. Une végétalisation contrôlée complète un ensemble déjà bien arborisé.

